

américain de la biotechnologie préconise une large protection par brevets<sup>151</sup>. Alors que l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) a décidé que chaque demande de brevet sur des formes supérieures de vie sera examinée individuellement, la biotechnologie est un domaine où les pressions en faveur d'une harmonisation ne tarderont sans doute pas à se faire sentir, car les entreprises invoqueront les précédents judiciaires américains pour faire reconnaître au Canada leurs brevets biologiques. Les préoccupations du Canada vont de l'accès à la technologie américaine et des retombées économiques de ces inventions biologiques aux risques environnementaux inconnus que présentent la libération de gènes non désirables.

**Recommandation 4. Le Canada devrait prendre l'initiative dans la définition des problèmes futurs de PI**

● **Brevetage de formes de vie**

La confusion règne en ce moment dans les milieux juridiques canadiens, à la recherche d'une définition précise et acceptable de la matière vivante brevetable. Le problème de l'attribution de brevets sur des formes de vie doit être abordé au niveau international, au même titre que d'autres problèmes comme la perte de diversité génétique, le commerce et l'environnement, le traitement médical des humains et des animaux. Le Canada devrait se préparer à des négociations commerciales internationales sur la biotechnologie en adoptant des positions de négociation dans ce domaine spécialisé. Le Canada pourrait par exemple organiser des groupes de discussion sur les questions générales des brevets sur le matériel génétique et prendre la tête d'une recherche internationale sur le brevetage de formes de vie.

● **Droits d'importation exclusifs (marché gris) et mesures appliquées aux frontières**

Les « droits d'importation exclusifs » sont un effort pour donner aux propriétaires de marques de commerce et aux titulaires de droits d'auteur le moyen de stopper l'importation parallèle, dans un territoire donné, de toutes sortes de produits fabriqués ailleurs légalement - depuis les programmes informatiques jusqu'aux disques compacts. Ce type de solution, privilégiée par les États-Unis et l'Union européenne, notamment pour les enregistrements sonores, permettrait aux titulaires

<sup>151</sup> Les investisseurs dans le domaine de la biotechnologie au Canada ont exercé des pressions, avec les investisseurs américains, soutenant qu'une meilleure protection par des brevets était essentielle à la survie de ce secteur d'activité.